

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE LAND'OR

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 juin 2022 a fixé les dividendes de l'exercice 2021 à **DTU 0,320** par action, soit 32% du nominal.

La date de détachement desdits dividendes est fixée au **15 Juillet 2022**.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.